

Algérie. Province d'Oran.
Concession agricole d'Acq-
Bell (Arbal en arabe), près du
camp du Figuier, plaine
(aghalik) de [...]

Héricart de Thury, Charles. Algérie. Province d'Oran. Concession agricole d'Acq-Bell (Arbal en arabe), près du camp du Figuier, plaine (aghalik) de Flélat au-dessus du lac Salé de Sebgha, route d'Oran à Assian-Sueftaa et Sidi-Bell-Abbès, par Ch. Héricart de Thury,.... 1849.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisationcommerciale@bnf.fr.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CONCESSION AGRICOLE

D'ACQ-BELL

(ARRABAL EN ARABE)

PRÈS DU CAMP DU FIGUIER

COMMUNE (ARRABAL) DE TIZAY AU-DESSUS DE LAO-SAY

CONCESSION AGRICOLE

D'ACQ-BELL.

PAR M. VERMOREL DE TIZAY.

ÉDITÉ PAR LA SOCIÉTÉ NATIONALE ET CENTRALE D'AGRICULTURE

1889

PARIS.

ÉDITÉ PAR LA SOCIÉTÉ NATIONALE ET CENTRALE D'AGRICULTURE

EN VENTE CHEZ M. BOUCHARD-MUZARD,

11, rue de Valenciennes.

1889

Sp

1782

ALGÉRIE. — PROVINCE D'ORAN.

CONCESSION AGRICOLE

D'ACQ-BELL

(ARBAL EN ARABE),

PRÈS DU CAMP DU FIGUIER,

PLAINE (AGHALIK) DE FLÉLAT AU-DESSUS DU LAC SALÉ
DE SEBGHA,

route d'Oran à Assian-Suestaa et Sidi-Bell-Abbès;

PAR CH. HÉRICART DE THURY,

CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE ET CENTRALE D'AGRICULTURE
DANS LE DÉPARTEMENT D'ORAN.



PARIS,

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE D'AGRICULTURE ET D'HORTICULTURE
DE M^{ME} V^X BOUCHARD-HUZARD,

5, RUE DE L'ÉPÉRON.

1849



SOCIÉTÉ NATIONALE ET CENTRALE
D'AGRICULTURE.

ALGÉRIE. — PROVINCE D'ORAN.

CONCESSION AGRICOLE
D'ACQ-BELL

(*ARBAL EN ARABE*),

près du camp du Figuier,

PLAINE (AGHALIK) DE FLÉLAT AU-DESSUS DU LAC SALÉ
DE SEBGHA,

route d'Oran à Assian-Sueftaa et Sidi-Bell-Abbès (1).

CONCESSION DE 940 HECTARES A 27 KILOMÈTRES D'ORAN.

Le 1^{er} décembre 1848.

*A Monsieur le président de la Société nationale et centrale
d'agriculture.*

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Vous me faites l'honneur de me demander des détails sur l'état de l'agriculture en Algérie et sur ce que j'y ai fait moi-même depuis que j'y suis établi.

Il me sera beaucoup plus facile de répondre à cette seconde

(1) Voir l'*Illustration*, journal universel, samedi 20 octobre 1848, n° 296, vol. XII, page 141.

question qu'à la première , car je n'aurai qu'à vous faire connaître les travaux que j'ai dirigés et les résultats que j'ai obtenus, tandis que la première aurait exigé des études locales et des voyages dans les provinces que je n'ai encore pu visiter, mais surtout un plus long séjour que celui que j'y ai fait. Je ne pourrais donc, à cet égard, que vous donner des renseignements bien succincts et dont je n'ai pu, d'ailleurs, vérifier l'exactitude.

Le mémoire que j'ai l'honneur de vous adresser, Monsieur le président, en réponse à votre seconde question est un résumé succinct de tous mes travaux depuis la fondation de notre colonie, le 15 mai 1847, que la première pierre en fut posée solennellement par M. l'abbé Suchet, grand vicaire général de Monseigneur l'évêque d'Alger.

Si ce mémoire présente quelque intérêt à la Société d'agriculture et qu'elle désire de plus amples détails sur notre colonie ou sur celles de la province d'Oran, je suis entièrement à ses ordres, aussi heureux qu'empressé de répondre à ses demandes.

Je suis, avec le plus profond respect, Monsieur le président,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

CH. HÉRICART DE THURY.

Arbal-Aig-Bell, près Oran, Algérie.

MÉMOIRE

SUR

LA COLONIE AGRICOLE

D'ARBAL-AIG-BELL,

PRÈS ORAN, EN ALGÉRIE (1).

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

M. Jules Dupré de Saint-Maur, attiré en 1844 à Oran par des relations de famille avec M. d'Illiers, aide de camp de M. le général de Lamoricière, fut admis à faire partie de quelques expéditions dans la province.

Pendant ses longues journées de marche, et surtout pendant les nuits passées sous la tente, il eut la pensée d'être un des premiers à attacher son nom à quelque grande et importante entreprise agricole; c'était, se disait-il, entreprendre une croisade nouvelle, une croisade d'un nouveau genre, la croisade du travail et de l'intelligence s'élançant à la conquête de terres riches et fertiles, trop longtemps abandonnées à la paresse, à l'insouciance d'une race sauvage et barbare.

La France, pendant plusieurs siècles, avait écoulé vers l'Orient cette surabondance de vie qui forme une si grande part de notre génie; plus tard, l'Amérique et les Indes s'ouvrirent à notre activité. Pourquoi donc l'Afrique, aujourd'hui, ne serait-elle pas le champ ouvert à notre nombreuse population, comme à l'Américain la conquête des immenses et riches déserts qui s'étendent de l'une à l'autre mer du

(1) Extraits des lettres de M. Charles de Thury à M. Paul de Thury son frère.

Nord, et aux Anglais la mission de rompre ce cercle mystérieux qui ferme encore l'empire du milieu, et à nous, Français, la tâche la plus rude, celle de poursuivre l'œuvre de Charles Martel, de vaincre les Arabes jusque chez eux, et d'y fonder et d'y établir une grande colonisation ?

Telle était la pensée de M. Dupré de Saint-Maur. *Diex el volt*, tel est le cri de notre génération volant à notre croisade nouvelle, plus glorieuse peut-être et plus profitable à la mère patrie que celles où la France féodale a versé tant de sang et conquis un si haut renom de bravoure, une telle croisade ouvrant à notre jeunesse, qui souvent se consume dans une stérile agitation, une voie dans laquelle elle marcherait promptement de succès en succès, si, avec des encouragements et une bonne direction, on lui donnait l'exemple de grands résultats déjà obtenus par l'effet de la colonisation.

M. le général de Lamoricière, auquel M. Dupré de Saint-Maur communiqua ses idées, les partagea avec enthousiasme; il l'engagea à mettre à exécution un projet de colonie agricole qu'il lui soumit, et de demander à cet effet au gouvernement une concession de terrain dans la province d'Oran.

Plusieurs amis de M. Dupré de Saint-Maur qui partageaient ses idées demandèrent également des concessions dans l'intention de former, comme lui, des fermes et colonies agricoles; mais découragés par les lenteurs et les difficultés qu'ils éprouvèrent, non moins que par les conditions onéreuses qu'on voulait leur imposer, ils renoncèrent à leurs demandes et à leurs projets.

Animé d'une persévérance exemplaire, fort de sa conscience, convaincu des avantages de son système de colonisation, enfin pénétré de la sainte et glorieuse mission qu'il se proposait, M. Dupré de Saint-Maur, soutenu et encouragé par le général de Lamoricière, persiste dans sa demande, à laquelle il fut enfin répondu par une ordonnance de concession lui accordant 940 hectares de terrain au pied de la chaîne du petit Atlas, au midi et à 28 kilomètres d'Oran, dans un ancien domaine des beys établi sur un monticule

de ruines , lui-même en ruines depuis longtemps. Les premiers travaux ne purent commencer que six mois après , au retour de la belle saison.

Ce mémoire, qui est l'exposé succinct de tous les travaux et opérations faits d'après le plan de M. Dupré de Saint-Maur, et conformément aux conditions de l'ordonnance de concession, est divisé en quatre chapitres.

Dans le premier, j'ai donné quelques renseignements sur l'origine de l'ancien domaine d'Arbal , dont la direction et l'exploitation m'ont été confiées par M. Dupré de Saint-Maur.

Dans le second, j'ai décrit les cultures européennes dont j'ai fait l'essai.

Dans le troisième, j'ai examiné le mode de culture des Arabes des tribus voisines.

Enfin dans le quatrième est l'exposé des détails du projet de M. Dupré de Saint-Maur, restant à mettre successivement à exécution , si le gouvernement, prenant en considération nos travaux et nos immenses sacrifices, nous vient en aide et soutient un établissement que tous les généraux et officiers supérieurs qui l'ont visité ont cité comme le meilleur modèle à suivre pour les colonies agricoles que le gouvernement voudrait établir au milieu des Kabyles et des tribus arabes.

CHAPITRE PREMIER.

RECHERCHES ET RENSEIGNEMENTS SUR LA CONCESSION AGRICOLE D'ARBAL

(*Acq-Bell* ou *Aig-Bell*),

ancien domaine des beys d'Oran.

On vient de voir que l'ordonnance portant concession à M. Jules Dupré de Saint-Maur de 940 hectares de terres à prendre dans l'ancien domaine d'Arbal (*Acq-Bell* ou *Aig-Bell* de quelques cartes) fut rendue le 25 novembre 1846.

Ce domaine ayant appartenu aux anciens beys de la province d'Oran, le gouvernement français en était devenu propriétaire comme successeur des beys ; il avait le droit d'en disposer et de le concéder : il n'y avait donc point d'expropriation ; aussi, sous ce rapport, la concession n'éprouvait-elle aucune difficulté de la part des Arabes des tribus voisines.

Mais l'ordonnance ne fut notifiée qu'à la fin de décembre ; il fallut attendre la fin de l'hiver, et que le beau temps, en revenant, permit aux charrettes de passer dans les immenses plaines argileuses du lac salé de Sebgha, couvertes d'eau pendant plusieurs mois.

Arbal est situé à 28 kilomètres au sud d'Oran, au pied d'assez hautes montagnes de l'Ouled-Djebel ou chainons du petit Atlas. (*Voyez la carte, pl. I^{re}.*)

Les 940 hectares de terres concédés peuvent se diviser en trois classes.

1° environ 300 hectares de montagnes et coteaux, en partie incultivables et en partie d'excellentes terres, un peu rouges, légères, faciles à travailler, même par la pluie, où des plantations de vignes et d'oliviers devront surtout prospérer.

2° 500 hectares situés dans la plaine de Méléta, terres

grises, fortes et compactes par places. Une partie, de temps immémorial, est cultivée, tous les ans, en céréales par les Arabes, et l'autre est tellement gazonnée en prairies naturelles, que les Arabes ne peuvent la défoncer avec leurs charrues. Dans ces 500 hectares se trouvent de grands espaces garnis de jujubiers sauvages, d'asphodèles, d'esquines, d'arbrisseaux ressemblant un peu à l'osier et d'asperges sauvages.

3° Les 140 hectares restants sont humides et salés, ainsi que l'indique le nom arabe *Mélata*, de *melh*, sel. Ils sont couverts uniquement d'une bruyère que les Arabes appellent *andgil*; ils forment d'excellents pacages, mais sont incultivables aujourd'hui; ils ont besoin d'être desséchés pour être convertis en prairies naturelles.

Toutes les terres de la plaine et une partie de celles de la montagne sont arrosables, en ce sens qu'on peut conduire l'eau sur toute leur superficie; malheureusement le débit des eaux est trop minime pour arroser à la fois une grande étendue autant qu'il serait nécessaire. — Trois ruisseaux coulent cependant à travers la propriété :

1° A l'ouest, le *Tamhaya*, dont le débit à l'étiage est de 70 mètres cubes à l'heure et est un peu salé;

2° Le ruisseau d'Arbal, qui donne 15 mètres à l'heure et sert à arroser le jardin;

Et 3° à l'est, un ruisseau salé dont le débit est, à ses sources, à l'étiage, de 15 litres par minute. Cette eau contient l'énorme quantité de 250 grammes de sel par 10 litres (dix fois plus que l'eau de mer), et donne, en été, 3,400 kilog. de sel par jour. Tout son lit, pendant cette saison, est recouvert d'une couche de 1 décimètre de sel blanc comme la neige; pendant l'hiver, la masse du sel que ce ruisseau entraîne est énorme, et toute végétation disparaît sur le passage des eaux.

Le ruisseau d'Arbal, dont l'ancien nom est *Acq-Bell* et *Aig-Bell* pour *Aqua-Bella*, et dont les eaux sont renommées pour leur excellente qualité, sort d'un banc de calcaire supé-

rieur à des terrains de plâtres ; mais le ruisseau salé à l'est, et le Tamhaya à l'ouest, sortent des couches d'argile plastique inférieures à ces plâtres. Ces trois ruisseaux, parfaitement limpides à leur source, ont une très-grande pente, et en traversant le banc d'argile ils se chargent d'une masse de limon très-considérable ; l'été même, leurs eaux sont toujours troubles ; mais, lorsque les pluies d'hiver sont venues en décupler le volume, ce sont de véritables torrents boueux qui descendent dans la plaine en entraînant l'énorme quantité de 6 grammes, par litre d'eau, de limon arraché aux montagnes. Il serait facile de calculer combien de milliers de mètres cubes viennent ainsi, tous les ans, élever le sol de la plaine, en y apportant de nouveaux éléments de fertilité.

Il faut reconnaître, dans cette circonstance, une des grandes causes de la fertilité si vantée de ces plaines, fertilité telle, que, tous les ans, elles se couvrent de céréales, et que les mauvaises herbes sont le cardon et l'artichaut, l'asperge, la bourrache, le poireau, etc.

L'établissement agricole d'Arbal est situé sur un mamelon au pied des montagnes, et assez élevé au-dessus de la plaine pour que les miasmes ne montent pas jusqu'à lui (pl. II et III).

Il se composera, *une fois terminé*, de trois vastes enceintes fermées de murailles de 4 mètres de hauteur et flanquées de huit tours hautes de 10 mètres, garnies de meurtrières, mâchicoulis et créneaux. La dernière enceinte, la plus petite, celle où sera la maison d'habitation, aura, sur la façade, ses murs en terrasse, de manière à ne pas gêner la vue.

Le 15 mai 1847, la première pierre fut posée solennellement, comme je l'ai dit dans ma lettre à M. le président de la Société d'agriculture, par M. l'abbé Suchet, grand vicaire général de monseigneur l'évêque d'Alger, en présence des autorités civiles et militaires d'Oran. La plus grande enceinte est à peu près terminée : elle contient tous les bâtiments nécessaires à une exploitation pareille, qui exigera un jour de quatre-vingts à cent bêtes de travail, des logements pour quarante

familles (chaque logement se compose de deux chambres à feu), de logements pour les charretiers, des ateliers de forge et de charronnage; puis, dans la partie inférieure, des cours à fourrages et à bestiaux garnies de hangars pour mettre les bêtes à l'abri du mauvais temps et du soleil. L'eau circulera dans toutes ces enceintes.

La chapelle occupe le centre sud de l'enceinte, et sa croix élevée dominera tout le pays.

La seconde enceinte, plus petite que la première, est située au nord de celle-ci; elle aura, au centre, un vaste bâtiment au milieu duquel se trouvera un manège pour quatre chevaux, moteur économique et utile, dont la force sera tour à tour utilisée, selon les saisons, pour moudre le blé pour le pain des ouvriers, écraser l'orge, les fèves, le maïs pour la nourriture des chevaux, battre les blés, presser les olives et la vendange. De vastes magasins recevront les produits, et douze silos en maçonnerie, construits à peu près dans la forme de nos fours à chaux, renfermeront chacun 200 hectolitres de blé, et le conserveront parfaitement à l'abri de l'humidité, des rats et des insectes.

En ce moment, j'habite un logement qui est établi provisoirement dans le bâtiment qui doit servir plus tard de magnanerie.

L'eau des sources d'Arbal, après s'être reposée dans des bassins supérieurs, arrive claire et limpide dans la cour, et se distribuera partout pour le service.

L'établissement d'Arbal occupe le sol d'une ancienne ville romaine; à chaque pas on y trouve des pierres taillées couchées et répandues sur le sol, des fûts de colonnes et des chapiteaux. Aucune inscription n'a encore donné le nom de la ville; cependant, d'après les savantes recherches de M. le capitaine Azéma de Montgravier, cette ville se serait appelée *Regia*; elle aurait été suivie à l'est par la station *ad dracones*, puis par celle *ad albulas*. On suppose que, au commencement de l'occupation romaine, ce fut une ville frontière, ainsi que semble

le constater un autel qui y a été découvert et sur lequel on lit :

DIANÆ VICTRICI
CAIVS MAXIMVS
PREPOSITVS LIMITIS.

Des blocs énormes épars çà et là assez régulièrement semblent indiquer l'enceinte d'un vaste camp entourant et protégeant cette cité. A l'exception d'une citerne assez bien conservée, on ne trouve dans ce grand monceau de ruines que des pierres de taille d'un bel appareil bien conservées, avec des débris de colonnes et des fragments de chapiteaux, frises, moulures, sculptures, inscriptions romaines, etc.

Des épitaphes prouvent que, en 431 de l'ère chrétienne, cette cité existait encore. D'immenses fondations parfaitement établies, et leur étendue d'au moins 20 hectares, indiquent également que ce dût même être une ville importante ou forte colonie militaire, probablement détruite par les Vandales.

Les eaux limoneuses qui descendent, tous les hivers, des montagnes voisines dans la plaine d'Arbal ont enterré peu à peu une grande partie de ces ruines, et tout ce qui intéresserait tant un archéologue est enfoui sous 1 à 2 mètres de limon. Dans les fouilles, des médailles, des débris d'amphores, des tuiles montrent qu'il faudrait descendre à cette profondeur de 1 à 2 mètres pour retrouver tout ce qui peut rester de cette ville. Elle fut probablement détruite par les Vandales, qui y mirent le feu, à en juger par le cuivre et le plomb fondus trouvés dans les fouilles.

La dispersion de ces grands blocs de pierre peut être due aux Vandales, et, lors de leur défaite et de leur expulsion, aux Romains, lorsque, dans leur seconde occupation, ils construisirent à la hâte des baraques sur les ruines de celles des Vandales; puis, ruinées à leur tour, celles-ci ont été couvertes par les dépôts annuels des eaux descendant de la chaîne de l'Atlas.

Toutes les constructions de l'établissement actuel ont été faites avec des pierres retirées de ces ruines. La taille de quelques-unes est encore aussi vive que si l'ouvrier venait de les tailler. Les faces correspondent presque toujours à des divisions décimales de 30, 40, 50, etc., centimètres. D'autres sont décomposées par l'influence perturbatrice et inévitable de tant de siècles; la plupart sont énormes, beaucoup cubent plus d'un demi-mètre. Pour nettoyer les champs, il faut souvent, à cause de la position verticale de ces pierres, fouiller jusqu'à 1^m,50 ou 2 mètres; puis les frais de transport de ces énormes masses rendent l'emploi de ces matériaux, bien qu'ils soient sur place, plus coûteux que si on les extrayait d'une carrière, mais en revanche aussi, ces constructions ont une apparence de solidité remarquable. On a utilisé, autant qu'on a pu, celles de ces pierres qui étaient taillées; ainsi, à chaque côté des grandes portes d'entrée, nous en avons placé sur lesquelles on voit deux gros anneaux taillés dans la pierre ainsi que les Romains avaient coutume d'en mettre à la porte de leurs maisons pour attacher les chevaux.

Jusqu'à ces derniers temps, nous nous servions pour mortier d'un mélange de chaux que nous faisons nous-mêmes et de terre rouge; mais maintenant nous nous servons de sable, dont nous avons découvert une carrière depuis peu; le mortier que nous en obtenons acquiert en peu de temps une dureté prodigieuse, il est complètement semblable à celui des ruines. La tuile, la brique, le carreau se font sur place. Le plâtre, de qualité excellente, s'y cuit également. Les bâtiments sont couverts les uns en terrasses, les autres en tuiles.

Des ouvriers de nations bien diverses sont employés à nos travaux. Des Italiens sont maçons et tailleurs de pierres; des Espagnols aides-maçons, briquetiers, chauffourniers; des Marocains manœuvres; les Français sont réservés pour tous les travaux qui demandent plus d'intelligence. Dans ce Pandémonium qu'offre l'Algérie, on trouve de tout, jusqu'à des Persans, des prêtres soldats de la légion étrangère, et

des docteurs en médecine faucheurs de foin ; mais la cause qui fera que d'ici à longtemps la colonisation pourra marcher plus vite dans la province d'Oran que dans les autres tient à la présence de nombreux Espagnols. Dix-huit heures les séparent de leur patrie ; chez nous ils trouvent même climat et mêmes productions du sol que chez eux ; ils sont presque dans leur pays, et le croient si bien, qu'ils sont convaincus que bientôt la France va rendre Oran à l'Espagne, et qu'ils veulent être prêts à participer au partage qu'ils supposent devoir s'opérer. Aussi, sur la population du territoire civil d'Oran, qui est, présentement, de 31,593 âmes, on compte 7,246 indigènes, 11,673 Espagnols, autres nations 4,199 : les Français ne sont qu'au nombre de 8,480.

Les Espagnols travaillent généralement assez bien, mais sans intelligence ; ils excellent dans les défrichements. Sur un prix de journée de 2 fr. 25 cent. à 2 fr. 50 cent., ils savent économiser 1 fr. 50 cent. au moins, vivant un peu, comme les Arabes, de fumée, de l'air du temps, et trouvant dans les escargots et les légumes sauvages une partie de leur nourriture. Plié dans son manteau, l'Espagnol dort d'un sommeil de plomb, l'été sous un arbre, l'hiver sous un mauvais abri de planches, où il s'empile avec ses camarades. Rien n'est commode comme de pareils ouvriers ; généralement ils sont probes, et je n'en ai pas encore vu un seul pris de vin.

Nos travailleurs français en Afrique sont, au contraire, trop souvent de mauvais ouvriers, bien qu'ils gagnent de 3 à 5 fr. par jour ; ils sont exigeants, brutaux, adonnés à la boisson. Lorsque la fin du mois arrive, ils ont souvent des dettes et très-souvent pas de chemise. Les Belges et les Allemands ont le même défaut. Aussi la mortalité est-elle grande parmi cette classe. Cependant c'est bien à tort que l'on dit que l'Algérie est malsaine ; il y a, assurément, certains lieux qui le sont, tels que le fond des plaines, mais, en somme, le climat est très-salubre : l'intempérance et les excès, après les privations, ont été les grandes causes de la mortalité. Pour répondre au proverbe qui prétend que, de toutes les

colonies de l'Algérie, les mieux garnies, ce sont les cimetières, on pourrait rappeler ce vieux dicton des Romains cité par Salluste, et d'après lequel on ne mourrait, en ce pays, que *de vieillesse ou par accident*.

CHAPITRE II.

RÉSULTAT DE NOS CULTURES.

Tout en commençant les travaux de construction, nous fîmes faire par des mains européennes des fourrages pour la consommation des bêtes de travail et pour vendre le surplus à l'administration de la guerre; nous fîmes aussi, après la moisson des Arabes, faucher 1,200 quintaux de chaume d'orge et de blé, et nous achetâmes 800 quintaux de paille menue provenant du dépiquage des Arabes pour nos approvisionnements: ils étaient considérables, comme vous voyez; mais malheureusement, le manque de paille longue pour couvertures en a fait perdre une partie.

La seule récolte faite par des mains européennes a donc été, en 1847, celle de foin. L'administration des vivres de la guerre paye 11 fr. 25 centimes les 100 kilogr. rendus à Oran. Ce prix, qui semble élevé, avait dirigé les pensées de la plupart des colons vers cette exploitation, d'autant plus que l'administration n'accordait aucun privilège aux colons cultivateurs vivant sur leurs terres, et que les spéculateurs des villes pouvaient faire des entreprises de cette nature sur des terres appartenant à l'État ou par suite de contrats faits avec les Arabes; aussi fit-on couper de grandes quantités de foin des prairies naturelles du pays, puisqu'il en a été livré à Oran.

A Messerghin.	290,000 kil.,
Au Figuier.	600,000
A Sidi-Ali.	800,000
	120,000

mais bien des déboires et mécomptes attendaient ces spéculateurs, et nous-mêmes nous en avons éprouvé beaucoup.

Nous fimes couper 2,300 quintaux de foin au prix de 2 fr. 50 cent. les 100 kil. coupés, fanés, mis en meulons. Le pesage se faisait sur place, en comptant les meulons, en en pesant quelques-uns et prenant des moyennes; mais la surveillance était très-difficile, des ouvriers improbables mirent souvent force mauvaises plantes au milieu de meulons, d'autres plus effrontés firent des tas sur des buissons; de là grand déchet dans le poids, mais le plus grand devait provenir de la dessiccation, et tous ces déchets réunis peuvent bien monter à 50 pour 100 : j'ai éprouvé, en outre, 7 pour 100 de déchet dans le trajet d'Arbal à Oran. Les frais se trouvèrent ainsi singulièrement augmentés et le bénéfice bien diminué; mais nos mesures sont prises pour éviter, cette année, pareil inconvénient.

L'été se passa à bâtir, livrer le fourrage et rapporter des bois et matériaux; j'attendais avec impatience les premières pluies pour commencer les travaux de culture. Je fis faire à Oran, au prix exagéré de 90 fr. la pièce, dix charrues sans avant-train se rapprochant de la charrue de Brabant. Les champs qui devaient être labourés furent délimités, bornés et nettoyés de tous les jujubiers sauvages, fenouils, arbustes qui les garnissaient; quelques rigoles furent tracées. Le jujubier se trouve par touffes au milieu des champs: c'est un arbrisseau épineux dont, à la longue, les racines deviennent énormes et entrelacées d'une manière inextricable; pour les extirper, il faut un véritable défoncement de 0^m,60 à 1 mètre. Ce travail est fort coûteux et revient ici de 12 à 15 cent. le mètre. Un are donne environ 1 stère de bois excellent pour le chauffage et la carbonisation; la valeur de ce bois est un léger dédommagement des frais. La végétation sur les places défrichées est prodigieuse. Le jujubier est destiné ici à faire d'excellentes haies, et j'en ai semé de la graine dans ce but.

A la fin d'octobre, les pluies commençant, la terre, cre-

vassée jusqu'à 1 mètre de profondeur, se boursoufla, et les charrues purent entamer le sol. Mais alors que d'ennuis ! La plupart des charretiers ne savaient pas manier une charrue, il fallut les former et leur donner à chacun un homme pour conduire les bêtes d'attelage. Avec cela, le temps propre aux semences se passait, et l'ouvrage n'avancait pas ; cependant peu à peu l'on se mit en train, et l'on ensemença en quatre mois les quantités suivantes :

26 hectares 67 ares d'orge,
4 71 de seigle,
17 de blé dur du pays,
48 de blé tendre récolté en Afrique,
4 de blé rouge de Languedoc,
1 de blé d'Odessa.

De longues séries de jours de pluie nous arrêtaient souvent ; les terres, profondément mouillées, avaient besoin d'être attendues pour être labourées.

Les quantités de semence ont varié de 50 à 130 kilog. à l'hectare, selon le commencement ou la fin de la saison. Rien ne pouvait me servir de guide dans les quantités à semer, je ne pouvais que tâtonner ; des notes exactes tenues jour par jour me servirent, plus tard, à m'éclairer.

Le nombre des bêtes de travail qui ont exécuté ces cultures françaises était de vingt-huit ; il y a, en outre, sur l'exploitation, six chevaux de selle et douze ânes employés au transport des sables et moellons. Les bêtes de rente consistent dans un troupeau de cochons achetés le 23 novembre 1847, et se composant d'un verrat, quatorze grandes truies, dix-sept jeunes, pour la somme de 1,800 fr. Je donne ces détails, car ils ont une certaine importance, l'élève du cochon devant être considéré comme une des bases de la culture en Afrique et comme un des moyens de réaliser le plus vite des bénéfices. On le comprendra aisément quand on saura que les cochons, ici, ne reçoivent rien à l'étable, vivent toute l'année dehors, y engraisent et pullulent à

l'infini. Notre troupeau, à l'origine de trente-deux bêtes, est monté en quelques mois à quatre-vingts, et grand nombre de truies sont prêtes à mettre bas; toutes sont grasses à tuer et leurs petits également.

Pendant trois ou quatre jours après la mise-bas, on garde les mères à l'étable; tous les soirs, ensuite, on leur donne un peu de nourriture; avec cela on les entretient en parfait état. La race est celle dite des Baléares, à jambes courtes, poil noir, oreilles légèrement pendantes, ayant une grande analogie avec notre race du Périgord. Ils vivent toujours dehors, broutent comme des moutons, bouleversent les friches pour rechercher les escargots, lézards et caméléons; ils dévorent aussi les asperges sauvages, et un grand nombre des tubercules et oignons qui poussent naturellement dans le sol. Il est facile de comprendre combien un pareil troupeau doit produire, la viande de porc se vendant, en moyenne, 90 cent. le kilog., poids vif, et le produit moyen étant de six petits par portée. La viande et le lard sont d'excellente qualité.

On estime à 1 million la valeur des lards et jambons qui entrent, chaque année, par mer à Oran. Certes, voilà une belle prime que les colons peuvent se partager, et à laquelle malheureusement ils font peu d'attention.

Les fruits du cactus jaune (*cactus luteus*), figue de Barbarie et que les Arabes, dans leur reconnaissance, appellent encore *la figue des chrétiens*, sont, pendant l'été, d'un grand secours pour le troupeau de cochons. Les jeunes mangent les feuilles cuites, et, par la chaleur, les fruits si abondants du cactus jaune donnent un aliment frais et rafraichissant alors que tout est brûlé. La volaille aussi consomme énormément de ces fruits, et s'en trouve bien; on ne saurait donc trop propager ce cactus.

L'éducation des volailles peut devenir d'un très-grand produit. Sans soins, oies, canards, poules pullulent à l'infini, et, si la poule bédouine pond peu et a de petits œufs, en revanche elle est très-bonne couveuse et bonne mère, et

vit de rien. Il suffit d'améliorer cette race par des croisements avec de beaux coqs d'Espagne.

Un jardin d'environ 1 hectare est également en voie de création. L'été dernier n'y a guère été employé qu'au défonçage et à l'épierrage; cependant on peut déjà juger des produits que l'on aura, car j'y ai vu des petits pois accomplir leur végétation complète en trente deux jours et des radis en dix. Il est bordé de larges haies de cactus qui le subdivisent en grands carrés à l'intérieur; tout le côté nord a encore été renforcé par des haies de cannevelles.

Rien ne sera beau un jour comme ce jardin créé par des mains européennes. Avec du soin et en l'abritant contre les gelées blanches, une grande partie des plantes des serres tempérée et des orangeries y viendront en pleine terre. Tous les légumes, tous les arbres fruitiers prospèrent ici. Les Arabes, dans leurs jardins, ont à l'état franc, le pêcher, le pommier, le cognassier, le cerisier, le prunier. Lorsqu'aux arbres déjà si variés des jardins d'Europe nous pourrions joindre le citronnier, le bananier, l'oranger, le dattier, lorsque l'agavé et l'aloès élèveront au milieu leurs glaives épineux, alors nos jardins d'Afrique auront un aspect magnifique et original; qui plus est, ils nous donneront des légumes frais toute l'année, ou, pour mieux dire, toujours des primeurs, car avec le soleil, l'eau et du travail on peut tout avoir ici.

Les premières pluies font, pour ainsi dire, l'effet d'un changement à vue; des montagnes arides, des côtes abruptes se couvrent aussitôt de verdure. En quinze jours tout le pays a changé d'aspect : l'herbe se dépêche de pousser, il semblerait qu'elle sait qu'elle a peu de temps à vivre ; aussi, dès le mois de janvier, tout le pays n'est qu'une vaste prairie, et les bestiaux renaissent alors à la vie. Ces malheureuses bêtes, qui n'ont eu, pour se nourrir tout l'été, que le chaume laissé sur le sol, engraisent bien vite ; à un jeûne forcé et périodique succède une surabondance.

On peut, après une année pluvieuse, faucher presque par-

tout, en Afrique; il suffit de laisser un champ sans culture pour qu'il se garnisse immédiatement d'herbe. On le comprendra facilement lorsqu'on remarquera que les vents emportent avec eux une masse de graine énorme, et que la culture des arbres ne détruit aucune graine.

1^{er} décembre 1848.

Les résultats de la récolte de 1848 ont été les suivants :

Le *seigle* était mal venu; il a été fauché en vert pour fourrage. Le sol où il avait été semé était trop frais pour cette culture.

L'*orge* a rendu environ 18 hectolitres à l'hectare, du poids de 65 kilog., à 12 fr. les 100 kilog., soit 144 fr. l'hectare.

Les *blés tendres* sont venus fort inégalement : tout ce qui avait été semé tardivement a à peine rendu la semence; mais quelques parties étaient magnifiques. En général, le grain était rond et bien plein.

Les *blés durs* ont produit environ 20 hectolitres de 75 kilog. l'un, soit 16 quintaux l'hectare, à 23 fr. l'un, 368 fr. l'hectare.

Le *blé rouge* de Languedoc, quoique semé le 15 février, à raison de 300 kilog. sur 4 hectares 36 c., a rendu 8,310 kilog. à 75 kilog. l'hectare, environ 30 hectolitres l'hectare.

Le *blé d'Odessa*, semé, deux jours après le précédent, sur un champ voisin, n'est pas venu.

La *luzerne*, semée le 17 mars sur un terrain humide, a été fauchée pour la première fois le 12 juin; depuis elle a été fauchée, jusqu'au 15 octobre, environ tous les quinze jours, à la hauteur de 40 à 50 centimètres : ainsi la pousse totale a été d'au moins 4 mètres.

Le *tabac* venant de la pépinière de Messerghin est venu magnifique et d'excellente qualité; il a été coupé dans le pied, lorsqu'il a eu acquis son développement, et il a repoussé

aussitôt, de manière à donner une seconde récolte d'environ moitié de la première.

Le *coton* est bien venu ; seulement, comme il avait été semé un peu tard et trop arrosé, il a mal mûri.

Nous aurions bien besoin que l'État, par ses agents ou ses conseils, nous procurât des graines et nous donnât des instructions sur la manière dont on cultive le coton à Malte et en Égypte.

La *garance* semée le 14 avril est fort belle ; les racines ont déjà la grosseur d'une forte plume d'oie.

Des essais de culture de *sésame* et d'*arachide* ont été faits assez en grand et avec succès.

La seconde récolte de *Pommes de terre* sur le même terrain a lieu maintenant (1^{er} décembre) au fur et à mesure de la consommation. Dans les terrains irrigables on aurait aisément trois récoltes ; elles sont toutes parfaitement saines.

Des *navets* semés sur chaume de maïs se récoltent également maintenant.

Le *maïs* a donné un produit considérable, et peu de cultures peuvent lui être comparées. Celui venu sur chaume d'orge et un autre semé après la récolte des foins, vers le 30 juin, ont rendu énormément. Comme toute la récolte n'est pas égrenée, on ignore le rendement, que j'estime néanmoins, pour 3 hectares environ d'ensemencés, à plus de 100 hectolitres ; ce ne serait encore, il est vrai, que 33 hectolitres par hectare, tandis que, dans une bonne culture, dans le midi de la France et en Italie comme en Espagne, on obtient jusqu'à 75, 80 et même 90 hectolitres par hectare ; mais nous ne doutons pas que nous les obtiendrons également dans nos bonnes terres, lorsqu'elles seront bien cultivées.

Sole de 1848 à 1849.

Il y a aujourd'hui de semé environ 65 hectares de blé tendre, dit *touselle de Provence* ; j'espère, jusqu'au 15 janvier, en semer encore autant. Une partie sera ensemencée

en blé rouge barbu de Languedoc. Une charrue sera employée tout ce temps à semer des fèves dans les parties arrosables, pour être remplacées par du maïs.

On défonce 2 hectares, l'un pour la luzerne, l'autre pour du tabac.

Quatre charrues sèment, pour leur compte, des blés et des fèves.

A partir du 15 janvier, tous les attelages, qui se composent de 30 chevaux ou mulets et de trois paires de bœufs, seront occupés à préparer les jachères pour les ensemencements d'automne. Sur ces jachères, qui iront au moins à 100 hectares, 40 seront donnés pour être cultivés à moitié en maïs; le surplus, retravaillé pendant l'été, sera prêt à être ensemencé au 15 octobre.

L'établissement des jachères est nécessaire pour arriver au défoulement et au parfait nettoyage du sol, dont plus de la moitié est envahie par des plantes nuisibles. Les labours profonds sont d'absolue nécessité; mais on ne peut y parvenir que peu à peu.

Un troupeau de deux cents cochons existe dans l'établissement et donne des produits excellents.

Ne nous étant pas encore livrés à l'élevage des chevaux, des bêtes à cornes et des moutons, je ne traiterai pas, cette fois-ci, ces questions. Nous projetons cependant l'établissement d'une bergerie modèle de mérinos. Il en existe, dans le pays d'où cette race est originaire, quelques échantillons rares, il est vrai, mais bien beaux. L'administration devrait bien nous procurer quelques beaux béliers.

Le prix moyen de la touselle à Marseille, depuis dix ans, a été de 40 fr. la charge de 126 à 132 kilog. Cette qualité de blé, que l'on récolte un peu en Provence et que l'on tire de l'Italie surtout, sert à améliorer les blés de deuxième qualité. Les premiers minotiers de Marseille ont déclaré, d'après l'échantillon envoyé d'Arbal, qu'il était impossible de trouver de plus beaux blés, et qu'ils en donneraient de suite de 28 à 30 fr. les 100 kilog.; mais les droits d'entrée

enlèveraient, en ce moment, la majeure partie de ce prix.

On avait cru, jusqu'ici, à l'impossibilité de faire pousser ce blé en Afrique; mais les magnifiques résultats que nous avons obtenus prouvent le contraire. Il serait bien utile à la France et à la colonie de favoriser puissamment cette culture. La France manque de cette variété de blé; elle l'achète fort cher à l'étranger. Débarrasser la France de ce tribut, diriger vers la colonie les millions qui s'expatrient tous les ans, serait une excellente opération. Au lieu de cela, nos blés sont assimilés, à leur entrée en France, aux blés étrangers, et, sous ce rapport, la mère patrie, qu'elle nous pardonne des plaintes qui ne sont que trop fondées, la mère patrie, qui nous oblige à prendre ses produits manufacturés et ses vins que nous pourrions nous procurer ailleurs à meilleur compte, nous traite en véritable marâtre.

Sur le marché d'Afrique, nous trouvons la concurrence arabe, avec laquelle, de quelques années encore, il nous sera impossible de lutter, par des causes qui seront ci-après établies; sur le marché français, on nous traite comme étrangers, nous n'obtenons pas des conditions meilleures que les blés produits par l'Égypte et les serfs de la Russie, ou des provinces Danubiennes; enfin, sur les autres marchés européens, on nous repousse comme Français: telle est notre situation, à laquelle nous ajouterons encore que pendant ce temps-là l'administration de la guerre, en Afrique, qui, ces dernières années, accorde une prime aux blés de production européenne, ne nous paye nos grains qu'un prix inférieur à celui qu'elle a, depuis dix ans, payé ceux achetés par elle à Odessa, et qui étaient de qualité bien inférieure. Ainsi tous les marchés nous sont fermés, et sur le nôtre il est permis à tous, quelle que soit leur origine, de nous faire concurrence.

Je crois pouvoir affirmer qu'aucune colonisation ne s'est trouvée placée, à son début, dans des conditions pareilles. Cette simple faveur de l'admission en franchise, en France, de nos *blés tendres* de production *Européenne*, permettant

aux colons de faire de bonnes affaires, donnerait plus d'essor à la colonisation que bien des mesures qui imposent à l'État de si lourdes charges dans le présent et l'avenir, et malheureusement pour des résultats encore problématiques.

La France ne produit, jusqu'ici, qu'une quantité très-mo-dique de ces qualités de beaux blés tendres ; ce ne serait donc pas faire une concurrence véritable que de nous admettre en franchise, et quant aux Arabes, peuple essentiellement routinier, il n'est pas à présumer que de longtemps ils se livrent à cette culture qui exige l'emploi de charrues euro-péennes.

CHAPITRE III.

MODE DE CULTURE DES ARABES.

Le système de culture adopté par les Arabes consiste à cher-cher à faire produire à la terre non pas le *plus*, mais *au meilleur marché* possible. Le propriétaire du sol ou celui qui en a la jouissance n'emploie généralement pas ses esclaves aux tra-vaux de la culture ; ils sont ordinairement réservés pour les travaux domestiques ; mais il fournit à un pauvre arabe un attelage, une charrue du prix de 10 fr., plus 16 fr. 50 cent. à titre d'avance remboursable, et 16 fr. 50 à titre de don gratuit. L'Arabe, sous le nom de *kramis*, travaille au cin-quième ; à l'époque de la moisson, le propriétaire fournit un journalier qui prend le nom de *mgata* et a pour lui un dixième du produit brut. Le *kramis* a donc intérêt à produire beau-coup, mais avec peu de travail ; aussi évite-t-il tous les buis-sons et mauvaises plantes. Il n'a pas intérêt à nettoyer le sol ; ensemençer le plus possible est ce qu'il lui faut. Il sème, en moyenne, par an, en soixante jours de travail, 8 à 10 hec-tares, dont un quart environ reste occupé par les brous-sailles. Comme le maître fournit la semence, il ne la ménage pas, et la quantité des semences par rapport à la récolte est énorme. J'ai vu semer 1 pour récolter 3 seulement. Le *kramis*, en outre, choisit uniquement les bons endroits,

ceux où le bétail a parqué. De là la généralité des belles récoltes des Arabes ; mais , comme ils ne peuvent défoncer le sol avec leurs charrues, les années sèches sont funestes, et ils récoltent alors à peine leur nourriture : c'est ce qui est arrivé en 1846. L'avantage sera tout entier au profit de la culture française : elle produira plus à l'hectare, et ses produits seront plus certains ; si elle ne peut lutter maintenant avec la culture arabe, cela tient uniquement à une question de prix de main-d'œuvre. Le chef arabe a, comme produit net, les sept dixièmes de la récolte, et, n'importe le prix qu'il en tirera , c'est un bénéfice pour lui. Le cultivateur français, avec ses frais de premier établissement et de culture, en payant ses ouvriers 90 fr. par mois, produit chèrement. Plus tard, quand ses terres seront défoncées, lorsqu'il pourra employer la main-d'œuvre arabe à 75 cent. ou à 1 fr. par jour, il produira à bon compte ; mais il faut du temps pour arriver là, et, en attendant, le cultivateur français, ne pouvant lutter avec les Arabes, travaille à perte, il se décourage, il gémit. A-t-il tort de se plaindre ? Je le demande dans l'intérêt de tous... ; dans l'intérêt de l'Algérie ; enfin dans l'intérêt de la mère patrie...

CHAPITRE IV.

PROJETS A EXÉCUTER ET CONCLUSIONS.

J'ai déjà, dans le cours de ce travail, et notamment dans le chapitre relatif aux *constructions*, fait connaître les travaux restant à exécuter pour l'achèvement des trois enceintes et des bâtiments d'exploitation.

Quant aux *cultures*, nous sommes obligés d'avoir, pendant les premières années, un immense faire-valoir. Cette période est occupée à défoncer le sol, détruire les artichauts et les jujubiers sauvages qui foisonnent, ainsi que le pourpier marin et autres plantes ou arbustes ; on travaille en même temps à assainir et diviser les champs, à tracer et à faire des routes, des ponts, etc. ; puis, une fois les terres en parfaite

culture, on créera de petites fermes dans la proportion d'une par 80 hectares, et elles seront confiées à des cultivateurs pour les exploiter à moitié, sous la conduite et la surveillance d'un directeur général. Une vaste réserve autour de l'établissement principal sera conservée pour les cultures industrielles, et surtout celle du tabac ; les travaux de culture et de récolte devant occuper, toute l'année, les nombreuses familles logées dans la première enceinte.

Malgré l'énergie, l'activité, la résolution dont M. de Saint-Maur et moi nous avons, jusqu'ici, donné l'exemple, nous pouvons le dire sans fausse vanité, il est évident que nous ne pouvons pas faire tout à nous seuls ; et cependant l'État semble nous abandonner, nous qui sommes les sentinelles avancées, les pionniers de la colonisation dans la province d'Oran. Nous sommes à 4 lieues au delà des postes français ; les routes qu'on nous avait fait espérer ne s'exécutent pas. L'hiver, la plaine, détrempée, empêche toute communication par voitures entre Oran et Arbal ; il nous faut faire pour cinq mois de vivres, comme si nous allions être bloqués, et, dans la belle saison même, les transports, faute de route, sont payés jusqu'à 48 fr. les 1,000 kilog., alors qu'il n'en coûte que 45 fr. pour transporter le même poids de Paris à Oran (1).

Si, dans les conditions où nous sommes placés, nous qui, en dix-huit mois, avons exécuté des travaux dont l'importance étonne tous les visiteurs, nous n'avons pas des résultats plus remarquables, la faute en est-elle aux terres d'Afrique, à nous, ou à l'administration ? C'est la Société d'agriculture que j'en fais juge. Notre histoire est celle de bien d'autres colons. Rien ne manque à ce beau pays ; mais il faut faire aux cultivateurs sérieux des conditions dans lesquelles

(1) Extrait d'une lettre du 25 février 1849. « On va enfin commencer les travaux de la route d'Oran à Arbal ; on nous annonce que cent cinquante hommes vont nous être envoyés pour les travaux de cette route, et que de nouvelles concessions vont être accordées dans notre voisinage. »

ils puissent réussir. L'exemple de notre prospérité attirerait de nombreux imitateurs, et l'on suivrait nos traces.

Que l'on se le persuade bien aussi, ce ne sont pas précisément les bras qui manquent en Afrique ; non, mais ce sont des bras *de bonne qualité pour la culture*, ce sont des capitaux dans un pays où le taux légal de l'intérêt est à 10 pour 100, outre les frais, droits, etc. : ce qui nous manque encore, ce sont des conseils, des voies de communication, et un marché sur lequel la concurrence arabe ou celle des pays de servage et à esclaves ne nous écrase pas.

On nous dit, il est vrai : Faites des cultures industrielles ; mais, pour faire des cultures industrielles, il faut faire des essais pendant de longues années, et il faut pratiquer pour acquérir de l'expérience.

On crée en France de nombreuses écoles d'agriculture et des fermes régionales ; ne serait-il pas d'une bonne administration d'en créer une par province en Afrique, où nous pourrions étudier les cultures du coton, du tabac et quelques autres dont nous n'avons pu avoir d'exemples en France ? Sans cela, on comprend aisément que nous ne pouvons que tâtonner, et que ce n'est qu'à nos dépens et bien lentement que nous acquerrons l'expérience sans laquelle les succès sont bien difficiles, surtout dans les cultures industrielles, auxquelles on nous renvoie pour tout conseil, toute instruction et toute réponse à nos demandes d'encouragement. Aussi en appelons-nous à la Société centrale d'agriculture de France, en laquelle nous mettons toute notre confiance.



EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHE PREMIÈRE.

PLAN DE LA CONCESSION D'ARBAL-AIG-BELL.

Cette concession, de 940 hectares, est située au pied de la chaîne des Ouled-Djebel du petit Atlas, au nord du lac salé de la Sebgha d'Oran, à 28 kilomètres de cette ville.

Elle est limitée 1°, au nord, par les terres marécageuses et marais salés de la plaine de la Melata de la Sebgha ;

2° A l'est, par le ruisseau salé de Trafaline, qui descend du Djebel-Bou-Ralem dans la plaine de Tlolata ;

3° Au sud, par le pied de la chaîne du Djebel-Bou-Ralem, aux sources du ruisseau de Tambaya ;

4° Enfin, à l'ouest, par le ruisseau salé de Tambaya jusqu'aux terres marécageuses des marais salés de la Melata de la Sebgha.

PLANCHE DEUXIÈME.

PLAN DE L'ÉTABLISSEMENT AGRICOLE D'ARBAL-AIG-BELL.

ARBAL est sur les ruines d'un établissement romain qui dut être très-étendu et dont on retrouve des vestiges dans toute la plaine et la vallée d'Aig-Bell.

- | | |
|------------------------------------|--------------------------------|
| 1. Chapelle. | 25. Hangars. |
| 2. Magnanerie. | 26. Parc pour 200 bœufs. |
| 3. Tour de la boulangerie. | 27. Abreuvoir. |
| 4. Séchoir à tabac. | 28. Étables à cochons. |
| 5. Tour des provisions. | 29. Loges pour les truies por- |
| 6. Cave. | tières. |
| 7. Jardins. | 30. Emplacements des meules de |
| 8. Écuries pour 80 chevaux. | paille et de foin. |
| 9. Sellerie. | 31. Logement des bouviers. |
| 10. Chambres des charretiers. | 32. Logement des porchers. |
| 11. Forge. | 33. Silos pour les grains. |
| 12. Atelier du charron. | 34. Magasin. |
| 13. Cantine. | 35. Manège. |
| 14. Basse-cour. | 36. Pressoir à olives. |
| 15. Abreuvoir. | 37. Pressoir à vin. |
| 16. Poulailier. | 38. Machine à battre. |
| 17. Hangars. | 39. Moulin à farine. |
| 18. Logements pour 20 familles. | 40. Cour des récoltes. |
| 19. Infirmerie. | 41. Logement du jardinier. |
| 20. Porte de l'Est. | 42. Chevaux de selle. |
| 21. Porte de l'Ouest. | 43. Orangers. |
| 22. Cours et écuries pour les bes- | 44. Maison d'habitation. |
| tiaux des colons partiaires. | 45. Terrasse. |
| 23. Élèves de la volaille. | 46. Figuiers. |
| 24. Chenils. | 47. Jardin potager. |
-

PLANCHE TROISIÈME.

VUE DE L'ÉTABLISSEMENT DE LA COLONIE AGRICOLE
D'ARBAL-AIG-BELL,

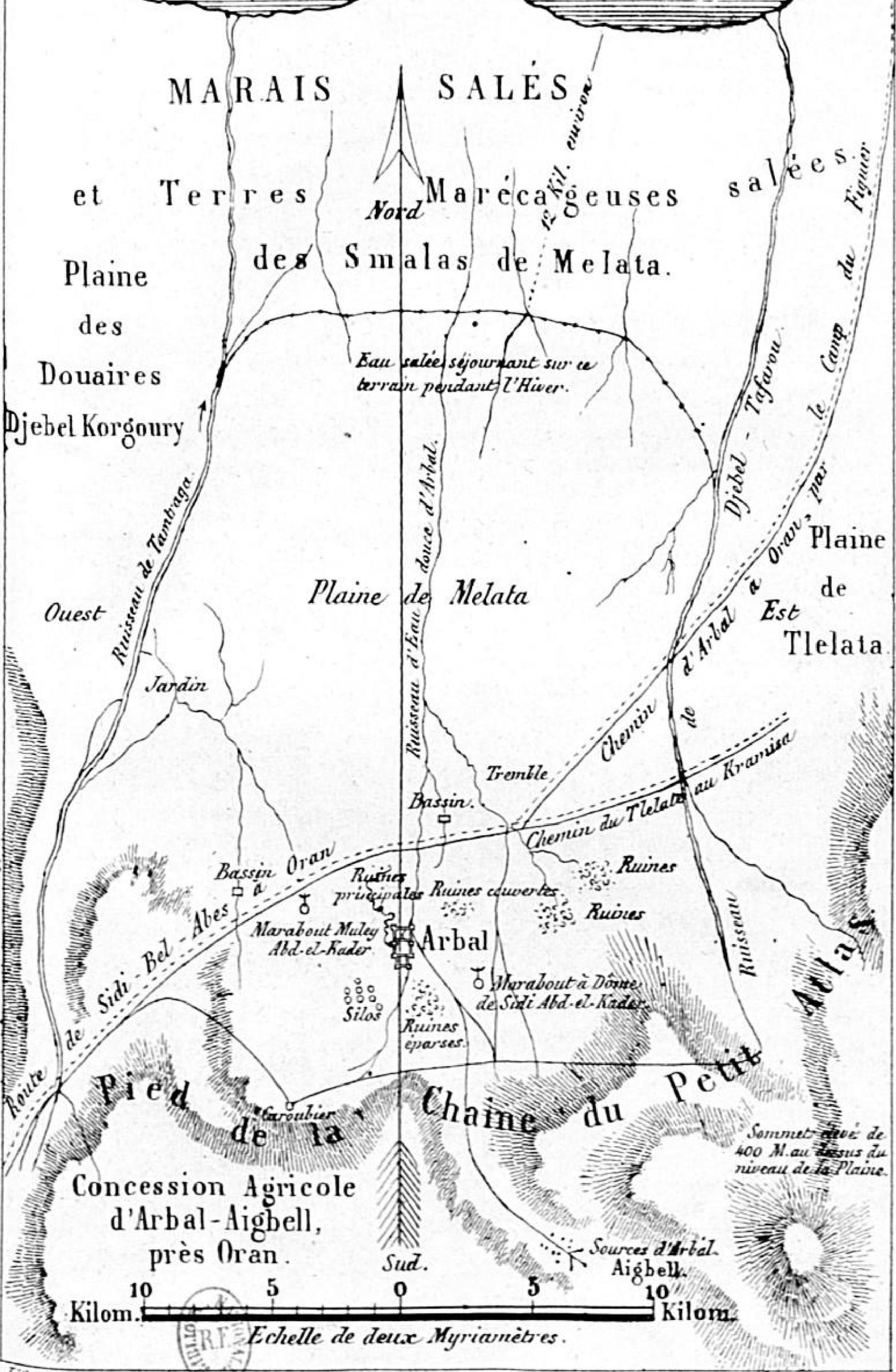
*prise de la hauteur du petit Atlas, au-dessus du marabout à dôme
d'Aouéda-Sidi-Abd-el-Kader.*

Cette vue présente l'ensemble de l'établissement d'Arbal, construit, comme nous l'avons dit, en pierres de taille provenant des ruines des constructions romaines que l'on trouve çà et là autour d'Arbal, à peu de profondeur, sous les alluvions et dépôts annuels des eaux de la chaîne du petit Atlas.

Extrait des *Mémoires de la Société nationale et centrale
d'agriculture.* — Années 1848-1849.



Sebgha d'Oran, Lac Salé.

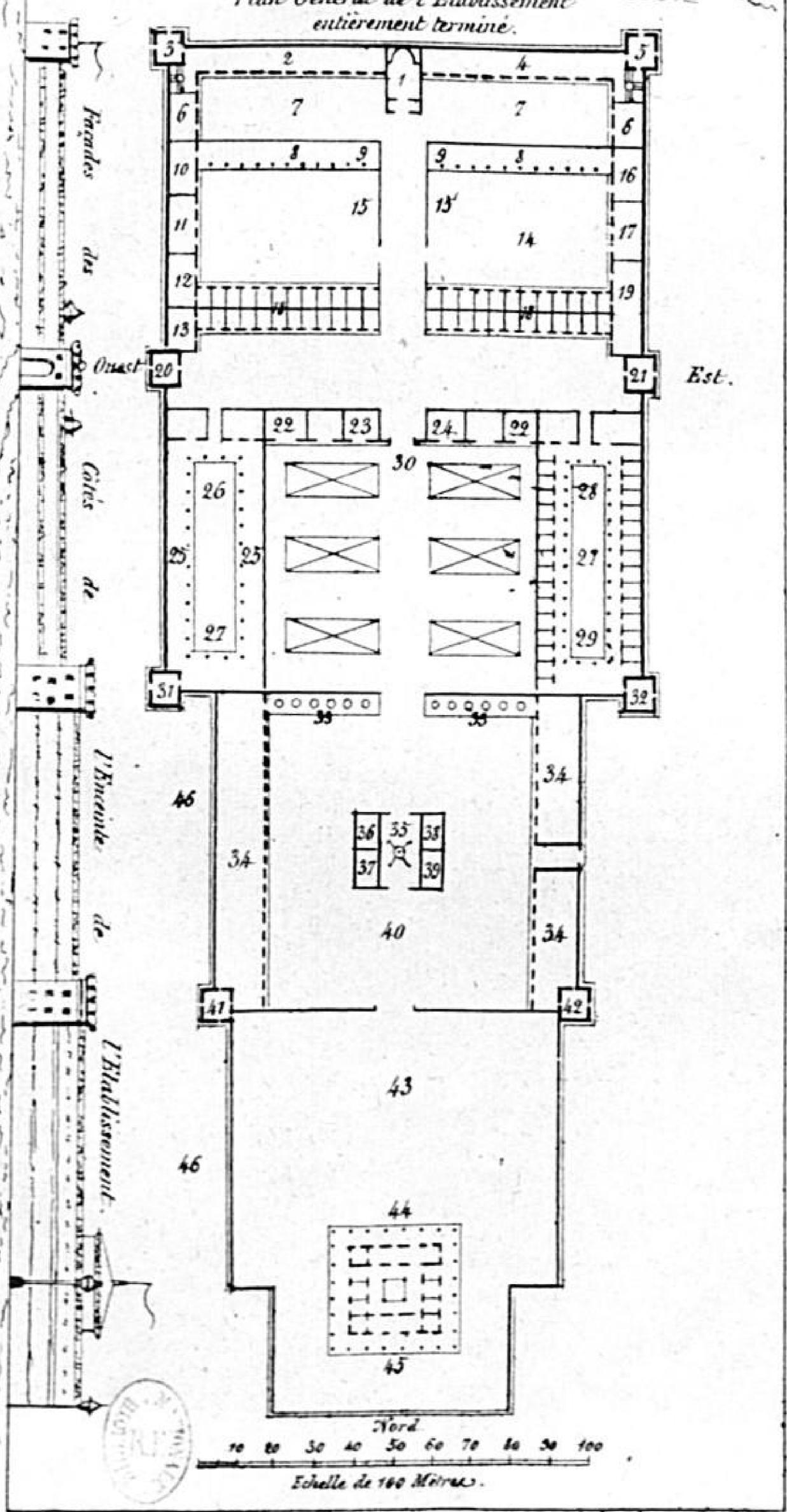


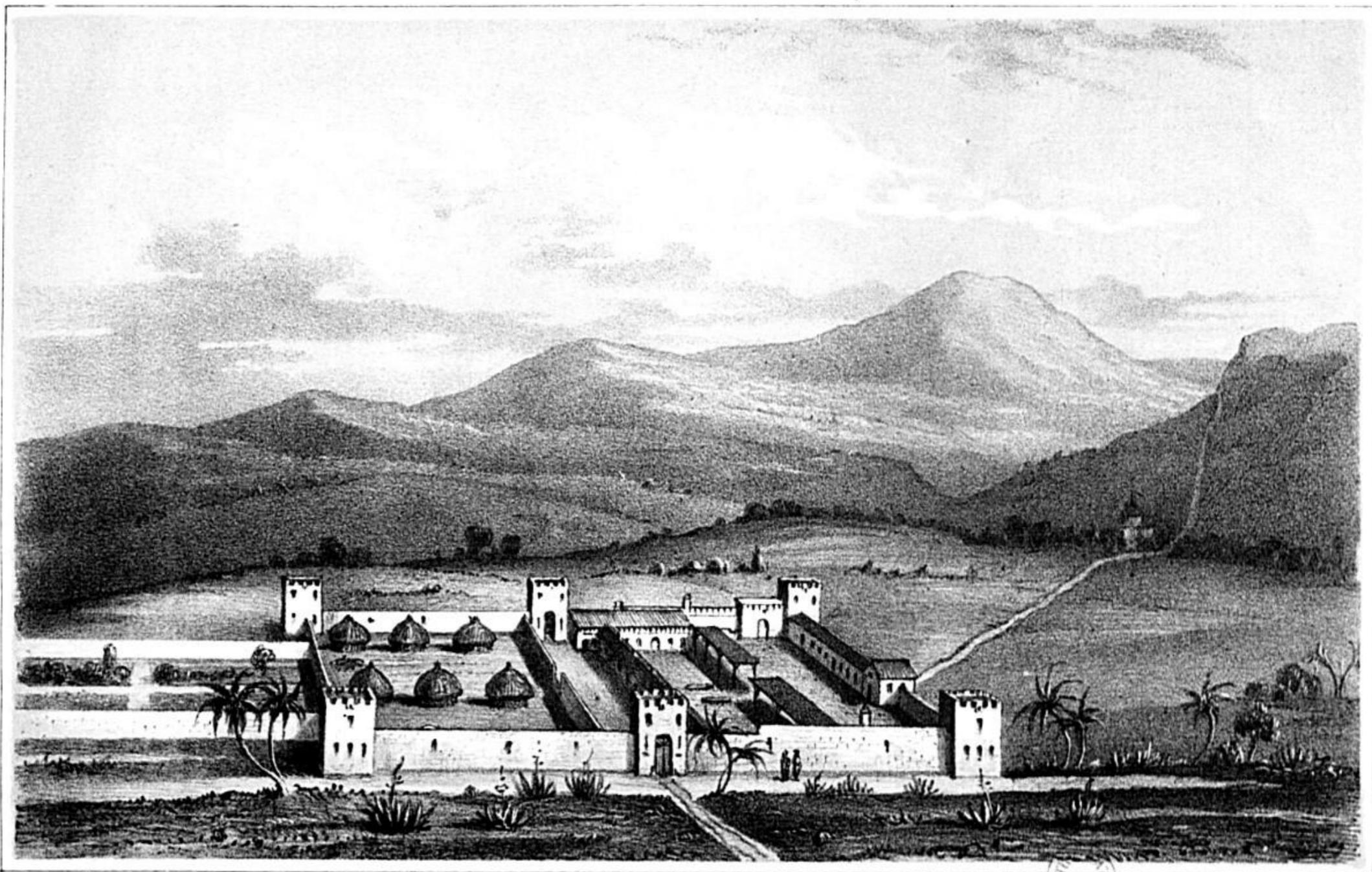
Etablissement Agricole d'ARBAL,
Prov. d'Oran, ALGERIE

Façade de l'Est.



Plan Général de l'Etablissement
entièrement terminé.





Leprieux Lith.

ARBAL.

Vue prise de la Hauteur de l'Aoueda de Sidi-Ab-del-Kader.



Lith. Argentin, Pierrat Imp.